MICAS, VINCENT—Taxe de 1861, montant à .... $1 [illegible]
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ferdinand, Oliver, Pin et Bourbon, désigné comme un demi de l'ilet No. 43, à Greenville.

MINERS, CHAS.—Taxe de 1861, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Magnolia, Pitt et Lower Line, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds, à Greenville.

MAYBIN, J. A.—Taxe de 1861, montant à $2 40
Un certain [illegible] ensemble avec les améliorations [illegible], situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] borné par les rues Prytania, Pitt, State et [illegible] désigné comme [illegible] mesure 232 et 217 [illegible] de profondeur.

MICHEL, JEAN — Taxe de 1861, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Jéna et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 202; le dit lot No. 20 mesure [illegible] pieds de face à l'avenue Napoléon sur 1[illegible] pieds de profondeur.

MALONE, LUCY — Taxe de 1861, montant à $15 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Lyon et Upper Line, désignés comme lots Nos. 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'ilet No. 237; le dit lot No. 8 mesure 29 et 38 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 121 pieds, les lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent, ensemble, 150 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Magazine et Upper Line; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Magazine et Lyon.

MERLE, Mme L. — Taxe de 1861, montant à $47 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Camp, Delachaise et l'avenue Louisiana, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No. 234; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent, chaque, 32 pieds 4 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Chesnut sur 161 pieds 8 pouces de profondeur; le dit lot No. 6 forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et la rue Chesnut.

MORPHY, JNO. H. — Taxe, de 1861, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, l'Avenue Napoléon et la rue Berlin, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 146; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds.

MAY, MARIE A. Mme—Taxe de 1861, montant à .... $24 0[illegible]
Un certain [illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pitt, Leontine, Bordeaux et l'avenue Peters, mesurant 165 pieds de face sur une profondeur de 260 pieds, désigné comme les lots Nos. 1 à 18 de l'ilet No. 366.

MILLAUDON, C. H. — Taxe de 1861, montant à $8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Plaquemine, Constantinople et Marengo, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 296; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent, ensemble, 60 pieds de face à la rue Plaquemine sur 127 pieds de profondeur.

MILLER, Mme AUGUSTIN — Taxe de 1861, montant à $4 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Plaquemine, Soniat et Robert, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 312; les dits lots Nos. 10, 11 et 12 mesurent, ensemble, 94 pieds de face à la rue Perrier sur 161 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE — Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Bordeaux et Lyon, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 345; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 100 pieds.

McALLISTER, MARK M.—Taxe de 1861, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, Valence et Cadix, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 548; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Valence et St. André.

McDONNELL, SAM'L—Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, State et Hurstville désigné comme un demi de l'ilet No. 24, à Bloomingdale, et mesure 180 pieds de face sur une profondeur de 180 pieds.

[illegible], MARTIN—Taxe de 1861, montant à $4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Général Taylor et Peniston, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 396; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 31 pieds 4 pouces de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perrier et Peniston.

[illegible], Mme—Taxe de 1861, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, l'avenue Napoléon et la rue Berlin, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 366; le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 119 pieds.

MOYLAN, JOHN — Taxe de 1861, montant à $9 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18 et 19, de l'ilet No. 193; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent, chaque, 30 pieds face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 15 forme l'encoignure des rues Magazine et Dufossat.

OLIVER, JNO.—Taxe de 1861, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 13; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Preston sur une profondeur de 102 pieds.

PRATT, ISAAC Jr. — Taxe de 1861, montant à $30 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Peters, les rues Jersey, Tchoupitoulas et Octavia, désigné comme l'ilet No. 120.

PIQUEVILLE, D— Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Delachaise, l'Avenue de la Louisiana, les rues Jersey et Chippewa, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face sur une profondeur de 127 pieds.

POHLMAN, P. J. — Taxe de 1861, montant à $15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Jersey, Laurel et Peniston, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 182; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 5[illegible] pieds 4 pouces de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

POUCHE, E. J.—Taxe de 1861, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Upper Line et Lyon, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 140; le dit lot No. — mesure 30 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de 60 pieds.

PETIT, ATHANASE—Taxe de 1861, montant à $7 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chesnut, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 257; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Chesnut et Bordeaux.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible] 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, [illegible], Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 611.

PRATT, ISAAC. Jr.— Taxe de 1861; montant à .... $[illegible] 00
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Léontine et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6, 7, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 de l'ilet No. 133; les dits lots Nos. 4 à 7 mesurent 122 pieds de face à la rue Jersey sur 115 pieds de profondeur; les lots Nos. 20 à 27 mesurent, chaque, 34 pieds de face sur 120 et 120 pieds de profondeur; le lot No. 28 mesure 34 pieds de face sur 220 pieds de profondeur.

PURCELLE, SARAH M. — Taxe de 1861, montant à $8 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Milan et Berlin, désignés comme les lots Nos. 19, 20 et 21 de l'ilet No. 178; les dits lots Nos. 19, 20 et 21 mesurent, chaque, 28 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds.

PRESTON, WELHAM—Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyon, Bordeaux, Laurel et Constance, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 178; le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds.

PIPER, Mme CHARLES—Taxe de 1861, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 235; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible] 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet mesure 237 pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur.

PIPER, WILLIAMS—Taxe de 1861, montant à $7 20
Un certain lot de terre, et deux-tiers d'un autre lot, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Plaquemine, Cadix et Valence, désigné comme lot No. 4 et deux-tiers du lot No. 5 de l'ilet No. 293; le lot No. 4 et les deux-tiers du lot No. 5 mesurent 50 pieds de face à la rue Plaquemine sur 100 pieds de profondeur.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à $5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Camp, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 21 et 20 de l'ilet No. 252; les dits lots Nos. 21 et 20 mesurent, chaque, 30 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

PASCOE, W. H—Taxe de 1861, montant à $8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Robert et Soniat, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 348; le dit lot Nos. 9 et 10 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 100 pieds.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à $9 00
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Prytania, Peters et l'avenue Louisiana, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'ilet No. 367; les dits lots Nos. 1 à 13 mesurent 191 pieds de face sur une profondeur de 281 pieds.

PIPER, Mme CHARLES—Taxe de 1861, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chesnut, l'avenue Napoléon et la rue Jéna, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 290; les dits Nos. 23 et 24 mesurent, chaque, 28 pieds 3 pouces de face sur une profondeur de 110 pieds.

POPULUS, ERNEST P.—Taxe de 1861, montant à .... $—
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 431; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadia, Breslau, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 614.

PENDLETON, JAMES—Taxe de 1861, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. George, Jena et Cadiz, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 565; le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face sur une profondeur de 112 pieds.

PALMER, E. C.—Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, Cadix et Jena, désigné comme l'ilet No. 543.

PALMER, E. C.—Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. David, l'avenue Napoléon et la rue Jena, désigné comme l'ilet No. 544.

PRATT, ISAAC Jr. – Taxe de 1861, montant à $18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel, Jersey, Avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme l'ilet No. 138; le dit ilet No. 138 mesure [illegible] une profondeur de 2[illegible] 277 pieds de face [illegible] et 278 pieds.

PRICE, J. W.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Pitt, Prytania et Berlin, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent, chaque, 30 pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

PRATT, ISAAC Jr—Taxe de 1861, montant à 30c
Une certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue [illegible], s'étendant au canal Nouvelle-Orléans, 3,373, mesurant 155 pieds et 6 pouces et borné par les rues [illegible] et Octavie, désigné comme l'ilet No. 28 du dit district.

POLAND, SUSAN. — Taxe de 1861, montant à $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St Charles, Burtheville (Bloomingdale), désignée comme une portion de l'ilet No.——; la dite portion de l'ilet No.—— mesure 300 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 100 pieds.

PRATT, ISAAC Jr. — Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Woodruff, McDonogh, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 132.

PATTERSON, CHARLES— de 1861, Taxe montant à 60c
Un certain ilet irrégulier de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jean-Baptiste, Douzième Foucher et une rue inconnue, désigné comme l'ilet irrégulier No. 34, à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné l'ilet No. 22, à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Martha, propriété Foucher et la rue Douzième, désigné comme l'ilet No. 35 à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1861, montant à 30c
Une certaine portion (triangle) de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Douzième, propriété Foucher et une rue inconnue, désignée comme ilet ou triangle No. 38 à Marleyville.

PATTERSON, CHARLES—Taxe de 1861, montant à 30c
Une certaine portion de terre, irrégulière en forme, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Quinzième, Mary et Martha, désigné comme ilet irrégulier No. 20, à Marleyville.

POWERS, SAMUEL—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Coquillé, les rues Washington, Dix-septième, Mary et Peters, Mary Martha, à Marleyville, désigné comme l'ilet No. 24.

PRATT, ISAAC Jr. — Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues De Armas, Woodruff, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 126.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Mintura, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 761.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 113.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, Baldwin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 112.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 121.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Barthe, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 741.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Barthe, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 708.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borne par les rues Burke, Peters, Joseph et l'Avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 714.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Mintura, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 766.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 765.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Mintura, Robert et Octavie, désigné comme l'ilet No. 786.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Barthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 672.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hare, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 117.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadia, Clara, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 646.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 650.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 651.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 680.

PRATT, ISAAC Jr. —Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Coculus, l'avenue Peters, et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 678.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 679.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 683.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Coculus, Octavie, Story et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 684.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Barrett et Joseph, désigné comme l'ilet No. 682.

PRESTON, J. A.— Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Roman, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'ilet No. 728.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à .... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 711.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 713.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Burke, Octavie et l'Avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 739.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Barthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 740.

PRATT, ISAAC, Jr.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues McKenna, [illegible], Joseph et Octavia, désigné comme l'ilet No. 114.

PRATT, ISAAC Jr.—Taxe de 1861, montant à .... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bordenaque, St. Charles, Léontine et l'avenue Peters, mesurant 185 pieds de face sur une profondeur de 465 pieds, désigné comme l'ilet No. 405.

RONDEAU, JNO P.—Taxe de 1861 montant à $30 00
Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valmont et Léontine, désignés comme l'ilet No. 127.

BOEHM, JNO —Taxe de 1861, montant à $10 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, l'avenue Peters et la rue Léontine, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'ilet No. 120; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 150 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

REIGNAUD, JAS.—Taxe de 1861, montant $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Milan et Berlin, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 171; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds 10 pouces de face sur une profondeur de 120 pieds.

ROCHEFORD, Mme P.—Taxe de 1861, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Chippewa, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 186; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 126 pieds.

ROBINSON, Mme N. P.—Taxe de 1861, montant à .... $—
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. George, St. André, Octavie et l'Avenue Peters, désigné comme une portion de terre de l'ilet No. 593, la dite portion de terre mesure 15 pieds de face sur 110 pieds de profondeur.

RUSSELL, J. E.—Taxe de 1861, montant à $3 00
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oliver, Wall, Pin et Lower Line, Greenville.

REID, Mme E.—Taxe de montant 1861, à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Esther, Wall, Pin et Lower Line, à Greenville mesurant 300 pieds sur une profondeur de 300 pieds.

RICKER, OCTAVIE B — Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie d'en haut des rues State, St. Charles et Burtheville (Bloomingdale), désignés comme lots Nos. 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 et 55 de l'ilet No ——, les dits lots Nos. 44 à 55 mesurent 300 pieds de face sur une profondeur de 173 pieds.

REDON, LEON — Taxe de 1861, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Lyon, Prytania et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 343; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 59 pieds de face sur 125 pieds de profondeur.

ROBERTS, EVELINE—Taxe de 1861, montant à $4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Upper Line et Lyon, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 179, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 61 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

RIVERS, ROBT. E — Taxe de 1861, montant à $120 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Apollo, Cadiz et Jéna, désigné comme l'ilet No. 413; le dit ilet No. 413 mesure 30[illegible] pieds de face sur une profondeur de 306 pieds.

REIN, JNO. A. F — Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, Valence et Cadix, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15 et 16 de l'ilet No. 543, les dits lots Nos. 4 à 10 mesurent 210 pieds face sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds, les lots Nos 14, 15 et 16 mesurent chaque 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

REES, JNO H.—Taxe de 1861, montant à .... $12 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Perrier, Prytania, Leontine et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 363, le dit ilet No. 363 mesure [illegible] pieds de face sur 312 et 301 pieds de profondeur.

RIVERS, ROBERT E — Taxe de 1861, montant à .... $4 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Amélia et Peniston, les lots Nos. 10, 11 et 12 mesurent, chaque, [illegible] pieds 5 pouces de face à la rue Bacchus sur une profondeur de [illegible] pieds, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 430.

RIVERS, ROBERT E.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Apollo, Bacchus, Jena et Cadiz, mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 301 pieds, désigné comme l'ilet No. 438.

SUCCESSION FOUCHER—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
M. A. SOUTHWORTH,
R. P. HORNER,
C. E. GIRARDEY & CO
La balance de la propriété connue comme succession Foucher, dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face à la rue St. Charles, s'étendant sur la ligne de Greenville et Fribourg, mesurant 7735 pieds 6 pouces à un certain point, 3 degrés, et de là sur une ligne s'étendant dans la direction de Southworth, mesurant 356 pieds 9 pouces à un certain point, 4 degrés, de là sur la ligne de Marley, et dans la direction générale de la borne d'en haut, mesurant 4070 pieds à l'extrême profondeur de la propriété, et à un point où la borne d'en haut se joint à la borne d'en bas, et de là suivant la dite ligne jusqu'au milieu de la rue St. Charles, mesurant 11,677 pieds 8 pouces.

SCHREIBER, MARY ET AUTRES — Taxe de 1861, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Laurel, Bellecastle, Jersey et Valmont, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 135; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 110 pieds.

SCHLAUCHER, Mme J.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Tchoupitoulas, Valmont et Bellecastle, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 73; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 120 pieds.

SCHMIDT, EUGENE—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 316; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 128 pieds, le dit lot No. 8 forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et la rue St. Denis.

STEWART, ARCHIBALD—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, Nashville et Ambella, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 et 14 de l'ilet No. 9 (Hurstville); les dits lots Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent 120 pieds de face à la rue Preston sur une profondeur de 168 pieds.

SCHOLTZ, F. A. — Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99 et 100 de l'ilet No. — (Bloomingdale); les dits lots Nos. 91 à 100 mesurent 300 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

SOUTHMAYD, M. McC.— Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Delachaise et Foucher, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 153 pieds de profondeur.

STEPHEN, PETER F.— Taxe de 1861, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Marengo et Milan, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 434, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

SANDERS, Mme. S. A.— Taxe de 1861, montant à $18 00
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, Soniat et Robert, désignée comme une moitié de l'ilet No. 446; la dite moitié de l'ilet No. 446 mesure 125 pieds de face à la rue Bacchus sur une profondeur de 300 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL OU LOUISIANA RETREAT — Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Live Oak, Laurel, l'avenue Nashville et la rue Eleanor, désigné comme l'ilet No. 21 (Hurstville).

SMITH, CHARLOTTE—Taxe de 1861, montant à $4 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Leontine, Jersey et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 133, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face sur une profondeur de 115 pieds.

SMITH, PATRICK.—Taxe de 1861, montant à $3 00
Une certaine portion de terre, triangulaire, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Valmont, Plaquemine et Bellecastle, désigné comme l'ilet No. 3[illegible].

STOLL, SUC. CHAS—Taxe de 1861, montant à $6 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Magazine, Constance, Bellecastle et Dufossat désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'ilet No. 19[illegible]; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 90 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 150 pieds.

STOLL, SUC. DE CHAS.—Taxe de 1861, montant à $12 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Dufossat et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 3 à 12 de l'ilet No. —, les dits lots Nos. 3 à 12 mesurent, chaque, 30 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds.

SAMUEL, S. ALBERT E—Taxe de 1861, montant à $6 00
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bordenaque, Pitt, Soniat et Dufossat, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 et 14 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent 125 pieds de face à la rue Bordenaque sur une profondeur de 100 pieds.

SOUTHMAYD, M. McC.—Taxe de 1861, montant à $24 00
Quatre certains lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Delachaise et Foucher désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 et une portion du lot No. 5 de l'ilet No. 436; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 et une portion du lot No. 5 mesurent 140 pieds 7 pouces de face à la rue Apollo sur une profondeur de 117 pieds, 6 pouces.

SMITH, S. B. ET Co—Taxe de 1861, montant à $2 40
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Bordeaux, Jersey et Valence, désigné comme la moitié de lot No. 2 ou G de l'ilet No. 110; la dite moitié mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL ET LOUISIANA RETREAT—Taxe de 1861, montant à $15 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magazine, Live Oak, l'avenue Nashville et la rue Eleanor, désigné comme l'ilet No. 24 (Hurstville); le dit ilet No. 24 mesure 243 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

STEWART, ARCHIBALD—Taxe de 1861, montant à $6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Preston, Joseph et Arabella, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 11, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face sur une profondeur de 125 pieds.

SOCIETE DES FILLES DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL, EMMETSBURG INSANE ASYLUM—Taxe de 1861, montant à ——
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Perrier, Henri Clay et suc. Foucher, désignés comme les lots Nos. 35, 36, 37, 43, 43 et 44.

SOCIETE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE—Taxe 1861, montant à $3 70
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Perrier, Joseph et Arabella, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 20 de l'ilet No. 43, Hurstville; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 20 mesurent 310 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

STOULIG, PETER—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Broadway et le Chemin Public, désignée comme une portion de l'ilet No. 9, à Greenville.

STOULIG, PETER—Taxe de 1861, montant à $7 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Foucher, Chesnut et Broadway, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 14, à Greenville, les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 90 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 120 pieds.

SULLIVAN, WM.—Taxe de 1861, montant à $1 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné sur la partie d'en bas de la rue State et Hurstville, désignés comme lots Nos 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119 et 120.

SMALL, I. K.—Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Green, St. George, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme ilet No. 90, à Burtheville, le dit ilet mesure 293 pieds de face sur 296 pieds de profondeur.

STOULIG, PETER—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues North Market, Foucher, Market et Lower Line, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

THORNTON, MARY—Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, [illegible], Octavie et Joseph, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 305, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

[illegible] INFIRMERIE (ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES [illegible]—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, [illegible], Foucher et Aline, désigné comme [illegible] mesurant 250 pieds de face sur [illegible] de 425 pieds.

[illegible] WILLIAM—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
[illegible] portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] borné par les rues [illegible], l'Avenue Peters et la rue Octavie, désignée comme une portion de l'ilet No. [illegible], la dite portion de terre mesure 30 [illegible] la rue Octavie sur une profondeur [illegible]

[illegible]—Taxe de 1861, montant à $7 20
[illegible] terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] par les rues Jena, Jersey, [illegible] l'avenue Napoléon, désigné [illegible] de l'ilet No. 162, [illegible] mesure 40 pieds de face sur [illegible] profondeur de 126 pieds.

[illegible]—Taxe de 1861, montant à $6 00
[illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] borné par les rues Market, [illegible], et Propriété Foucher [illegible] comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de [illegible] les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent [illegible] à la rue Market sur une profondeur [illegible] pieds.

[illegible], Mme WM.—Taxe de 1861, montant à 60c
[illegible] terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthe, [illegible] Pin et Lower Line, désigné comme [illegible] de l'ilet No. 81; le dit lot No. 12 mesure [illegible] de face à la rue Lower Line sur [illegible] pieds.

[illegible]—Taxe de 1861, montant à $12 00
[illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] borné par les rues Front, [illegible] et Hurstville, désigné comme [illegible]

[illegible], JACOB — Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Hodge, [illegible] Nashville et la rue Joseph, désigné comme l'ilet No. 100.

THERESA, JACOB. — Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, l'Avenue Nashville et la rue Joseph, désigné comme l'ilet No. 107.

ULLMAYER GEO. F.—Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Bordeaux et Valence, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 180, le dit lot No 27 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds.

UTTER, FRANK L.—Taxe de 1861, montant à $6 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chesnut, Soniat et Robert, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 254; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds et 10 pouces de face sur une profondeur de 131 et 165 pieds.

VOORHIES, C. A — Taxe de 1861, montant à $3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warsaw, Warren, Broadway et Pin, désigné comme l'ilet No. 15, à Burtheville.

VOORHIES, C. A. — Taxe de 1861, montant à $3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warsaw, Warren, Lower Line et Pin, désigné comme l'ilet No. 16, à Burtheville.

WILLIAMS, Vve. E.—Taxe de 1861, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Tchoupitoulas, Water et Jena, désigné comme lot A 10 de l'ilet No. 84, le dit lot A 10 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

WARNER, ADAM—Taxe de 1861, montant à $8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Tchoupitoulas, l'avenue Louisiana, les rues Chippewa et Delachaise, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 169, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 126 pieds de face.

WEIGEL, GEO. J.—Taxe de 1861, montant à $7 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Amelia et Peniston, désignés comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 186; les lots Nos. 15, 16 et 17 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds.

WEIGEL, GEO. J.—Taxe de 1861, montant à $16 80
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chesnut, Dufossat et Soniat; les dits lots Nos 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds, les lots Nos. 13, 14, 15 et 16 mesurent 124 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds, désignés comme les lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15 et 16 de l'ilet No. 253.

WILLIS, Mme THOS. F.—Taxe de 1861, montant à $1 10
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Upperline; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 86 pieds, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 237.

WALKER, Mme. JNO. E.— Taxe de 1861, montant à $15 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, l'avenue Napoléon et la rue Berlin, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 320, les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent, chaque, 28 pieds 7 pouces de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, Mme E. C.—Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 13, le dit lot No. 11 mesure 33 pieds de face à la rue Preston sur une profondeur de 120 pieds.

WELLMAN, HENRI—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Colapissa, Quatorzième, Mary et Martha, désigné comme l'ilet No. 10, à Marleyville.

WEBER, Mme GUSTAVE—Taxe de 1861, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, l'avenue Peters et la rue Octavia, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 187; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

WHITMERS, HY. — Taxe de 1861, montant à $6 00
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Jena et Cadix, désigné comme le lot No. 1 ou G de l'ilet No. 110; le dit lot No. 1 ou G mesure 30 pieds de face sur 150 pieds de profondeur.

WELLIS, Mme THOS. F.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Lyons et Bordeaux, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 236.

WEST, ESSE—Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Constantinople et Marengo, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

WINTZ, FRED— Taxe de 1861, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Valmont et Léontine, désigné comme l'ilet No. 300.

WEBSTER, ED.—Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Plaquemine, Lyon et Bordeaux, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 315, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds.

[illegible] jour de vente, je vendrai telle portion [illegible] de la dite propriété [illegible] je vendrai [illegible] et une plus [illegible] la moindre partie de la dite propriété [illegible] quelconque [illegible] que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite ainsi [illegible] pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District [illegible] Paroisse d'Orléans, Bureau No. 24, rue Union.

Vente pour Taxes d'Ilet de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, situé dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le [illegible] jour de juin, A. D. [illegible], et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1861, ensemble avec les intérêts s'y attachant à partir du 15ème jour de Décembre, 1861, au taux de 5 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

ANDERSON, LIGEY—Taxe de 1861, montant à $6 00
Une portion, d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Bagatelle et Joséphine, mesurant 16 pieds de face à la rue St. Antoine sur 122 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Célestine, désignée comme une portion du lot No. 13 de l'ilet No. 910.

ANDERSON, LIGEY—Taxe de 1861, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Bagatelle et Joséphine, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur 122 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 910.

ANDERSON, Vve. J.—Taxe de 1861, montant à $1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, François, Force et Vertus, mesurant 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, désigné comme l'ilet No. 1200.

ALLEN, GEO—Taxe de 1861, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Villeré, Bagatelle et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 921.

ARSENE, L.—Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Prosper, Français et Claiborne, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds, et formant l'encoignure des rues Union et Prosper, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 749.

AVEGNO, PHILIP — Taxe de 1861, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Roman et Prieur, mesurant 64 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 150 pieds désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 684.

ACKER, PETER—Taxe de 1861, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Villeré, Antonia et St. Antoine, mesurant 36 pieds de face à la rue Urquhart sur 96 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 377.

ALAND, J.—Taxe de 1861, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Independance, Pauline, Joséphine et Célestine, mesurant 241 pieds de face sur une profondeur de 95 pieds, désigné comme l'ilet No. 985.

ADAMS, WM. H.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Egana et Andry, mesurant 26 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 327.

ARVILLE, PAUL — Taxe de 1861, montant à $1 50
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 27 pieds de face à la rue Roman sur 60 pieds de profondeur, désignée comme une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 764.

ALEXIS, EUGENE—Taxe de 1861, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Remparts, Bagatelle et St. Antoine, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 96 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 377.

ACHMANN, J.—Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au Chemin Gentilly, profondeur du côté du lac.

ARMANT, H.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par la rue Antonia, le Chemin Gentilly et la rue Serré, désigné comme un triangle de l'ilet No. 2335.

ADAMS, P. W.—Taxe de 1861, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Celestine, Génie, Union et Français, mesurant 64 pieds de face à la rue Célestine sur 154 pieds de profondeur, désigné comme lot No 7 de l'ilet No. 1606.

ALABAMA, R. R. R.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Génie, St. Antoine et Célestine, mesurant 126 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible].

ARMANT, HENRI—Taxe de 1861, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Abundance, Nouvelle Orléans et Trésor, mesurant 120 pieds de face sur 126 pieds de profondeur, désigné comme ilet No. 1686.

ALEXANDRE, LOUIS—Taxe de 1861, montant à .... $3 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Lapeyrouse, Laharpe et White, mesurant 26 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds, désigné comme l'ilet No. 1317.

AMES, Mme J. O.—Taxe de 1861, montant à $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, mesurant 31 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de [illegible] pieds, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 1520.

AMES, Mme J. O.—Taxe de 1861, montant à $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, mesurant 31 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1520.

AINSWORTH, MARTIN L. — Taxe de 1861, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Abundance et Agriculture, mesurant 319 pieds de face sur 300 pieds de profondeur, désigné comme l'ilet No. [illegible].

ALDIGE, AUGUSTE.—Taxe de 1861, montant à $6 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Chartres, Delarond et Monroe, mesurant 300 pieds de face à la rue Hancock sur 140 pieds de profondeur, désignés comme six lots de l'ilet No. 71.

[illegible], JACOB No. 1.— Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Claiborne sur [illegible] pieds de profondeur, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 737.

ALBERT, DANIEL—Taxe de 1861, montant à $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Français, Union, Léonidas, et Stephen Girard, désigné comme l'ilet No. 2220.

ALEXANDER, WILLIAM—Taxe de 1861, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Antonia, Virginius et Carnot, mesurant 58 pieds de face sur une profondeur de 154 pieds, désigné comme l'ilet No. 2425.

ALLEN, CHAS.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Force, Champs Elysées, Marigny et Vertus, mesurant 53 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme l'ilet No. 1719.

ANDERSON, JNO. A No. 2—Taxe de 1861, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Port, Lafayette, Joséphine et Célestine, mesurant 143 pieds de face sur une profondeur de 196 pieds, désigné comme l'ilet No. 923.

ALEIX, JACINTE—Taxe de 1861, montant à .... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, faisant face à [illegible] Marigny.

ARSENE, MARGARET—Taxe de 1861, montant à .... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues [illegible] Espagne et Force, désigné comme [illegible] No. 1170.

ALBERTI, ERNEST.—Taxe de 1861, montant à .... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Chartres, Delarond et Hancock, mesurant 25 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme l'ilet No. 78.

AIME, JULIA — Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Vertus et Magistrat, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1230.

ANDRIEUX, JOS. H.—Taxe de 1861, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au chemin de Gentilly sur une profondeur du côté du Lac.

ALDWIN, Vve MICHAEL—Taxe de 1861, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Washington, Musique et Urquhart, mesurant 31 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 106 pieds, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 516.

AINSWORTH, MARTIN L.—Taxe de 1861, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Industrie et Agriculture, mesurant 319 pieds de face sur 300 pieds de profondeur, désigné comme l'ilet No. 1711.

AINSWORTH, MARTIN L.—Taxe de 1861, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Abundance et Trésor, mesurant 319 pieds de face sur 300 pieds de profondeur, désigné comme l'ilet No. 1982.

ARTHURS, NICHOLAS. — Taxe de 1861, montant à $6 00
Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Mathilde et Almonaster, désignés comme lots Nos. 1 à 19 de l'ilet No. 148.

ANDRE, G. H—Taxe de 1861, montant à .... [illegible]
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Andry, l'allée Caffin et les rues St. Claude et Marais. Les lots Nos. 5 à 10 mesurent 277 pieds de face à la rue Andry sur une profondeur de 91 pieds; les lots Nos. 11 à 14 mesurent 31 pieds de face à la rue Andry sur une profondeur 118 pieds, les lots Nos. 11 et 14 forment l'encoignure de la rue Andry et de l'allée Caffin, désignés comme lots Nos. 5 à 14 de l'ilet No. 428.

ADOLPHE, CANON J.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Villeré et Robertson, mesurant 31 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de [illegible] pieds, désigné comme lot No. 30 des ilets Nos. [illegible] et [illegible].

ADOLPHE, CANON/A.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Antonia et Robertson, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de [illegible] pieds, désigné comme lot No. 29 des ilets Nos. 683 et 684.

ADOLPHE, CANON J.—Taxe de 1861, montant à .... $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Antonia et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 96 pieds de profondeur, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 683 et 684.

ADOLPHE, CANON J.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Abelle, Miro et Tonti, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Onzaga sur 128 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1184.

ARNOULD, A.—Taxe de 1861, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 128 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 765.

ALDRON, J. B.—Taxe de 1861, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 128 pieds désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 765.